

2020/21 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
Cycle de Certification 2020-2021

Evaluation régulière :

ROUTE EUROPEENNE DE LA CULTURE MEGALITHIQUE

Raport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Expert indépendant:

Dr Werner von Trützscher
ICOMOS

**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur et n'engagent pas l'Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLES DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif	4
2. Introduction	5
3. Corps de l'Évaluation	6
3.1 Thème de l'Itinéraire culturel	6
3.1.1 Définition du thème de l'Itinéraire	6
3.1.2 Contexte historique et culturel	6
3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème	6
3.2 Liste des priorités d'action	7
3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement	7
3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens	8
3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	8
3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts	9
3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	9
3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel	10
3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau	10
3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et par type de membre	12
3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation	12
3.3.4 Stratégie pour l'extension du réseau dans les trois années à venir	12
3.4 Outils de communication	12
3.4.1 État actuel des outils de communication développés par le réseau	12
3.4.2 Respect des lignes directrices pour l'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »	13
4. Conclusions et recommandations	14
5. Liste des références	17
6. Annexe 1 : Entretiens en ligne avec la direction et les membres du réseau	18
7. Annexe 2 : Liste de contrôle de l'évaluation de l'expert	19

1. Sommaire Exécutif

La Route européenne de la culture mégalithique s'appuie sur un réseau international en faveur de la préservation et de la promotion de cette culture qui a été fondé en 2005. Pour gérer ce réseau, une association à but non lucratif a été créée en 2012. Le réseau a été certifié comme Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe en 2013. Aujourd'hui, l'Itinéraire compte 36 membres de différents horizons (autorités locales, régionales et nationales, musées, acteurs du tourisme, ONG, parcs naturels/géo) issus de 9 pays européens. Cela montre que la culture mégalithique est commune à toute l'Europe et représente donc un patrimoine européen commun. Le fait qu'au cours des trois dernières années, le nombre de membres de l'Itinéraire est passé de 20 à 36 prouve l'attrait de l'Itinéraire.

La plupart des activités sont réalisées par les membres, mais toujours sous l'égide de l'Itinéraire culturel. Le conseil scientifique consultatif de l'Itinéraire donne des avis scientifiques sur les activités. Ces dernières comprennent des projets de coopération en matière de recherche et de développement, des supports de communication, des visites guidées, des ateliers, la Journée européenne de la culture mégalithique, etc. qui mettent en valeur la mémoire et l'histoire du patrimoine mégalithique, des camps de travail internationaux pour les jeunes, des cours et des excursions en plein air dans le cadre de programmes d'échange pour les jeunes, un projet artistique d'art rupestre et du tourisme culturel sur des itinéraires balisés pour voitures et vélos (avec l'utilisation adéquate du logo du Conseil de l'Europe).

Le conseil d'administration récemment élu est très motivé étendre l'Itinéraire, intensifier la recherche scientifique et rendre l'Itinéraire plus attrayant pour le grand public. Le conseil a pour ambition de faire de l'Itinéraire un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cet enthousiasme et cet engagement conduiront certainement au développement de la Route européenne de la culture mégalithique.

2. Introduction

Lorsque les constructions mégalithiques ont été regroupées dans la région, des circuits de randonnée ont rapidement vu le jour. Le premier grand itinéraire de vacances en voiture élaboré, « La Route de la culture mégalithique », a été ouvert en 2009 dans le nord-ouest de l'Allemagne. Sur une longueur de 330 kilomètres, il relie 33 stations individuelles à un total de 76 constructions mégalithiques. Le succès de ce projet a également motivé la création de l'Association des Itinéraires mégalithiques dans le but d'instaurer le concept de la « Route de la culture mégalithique » dans toute l'Europe.

En 2013, le Conseil de l'Europe a honoré cette initiative sous le titre de « Route européenne de la culture mégalithique » (dans les Itinéraires mégalithiques suivants) sous la certification « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ». Dès lors, le développement de projets d'itinéraires comparables a été initié dans différentes régions des neuf États membres européens de l'Itinéraire. Ils relient les plus anciens monuments d'Europe et mettent également en valeur les multiples caractéristiques du paysage environnant. Dans toute l'Europe, il existe un lien étroit entre l'origine des monuments mégalithiques et les débuts de l'histoire du paysage culturel. Ils commencent tous deux en même temps et symbolisent d'une certaine manière les premiers efforts des populations humaines pour apprivoiser la nature et façonner l'environnement naturel.

Aujourd'hui, la Route de la culture mégalithique est également devenue un itinéraire pour les marcheurs et les cyclistes. Depuis 2014, il existe une piste cyclable de la culture mégalithique (ouverte lors du premier voyage des blogueurs du Conseil de l'Europe sur les Itinéraires culturels européens) et un chemin de randonnée transnational longue distance appelé Hünenweg (= chemin des géants) entre les Pays-Bas et l'Allemagne, qui est en construction depuis 2017. Ces deux projets sont principalement gérés par des membres de l'Association des Itinéraires mégalithiques. Ils sont attachés aux principes du « tourisme à faible impact » et s'abstiennent de toute mesure irréversible affectant l'environnement naturel lorsqu'ils développent des opportunités touristiques.

Aujourd'hui, il existe de nombreux projets d'itinéraires indépendants avec des caractéristiques et des offres d'utilisation différentes dans les régions des membres des Itinéraires mégalithiques. Pour l'avenir, la création de stations dites « premium » est prévue. Il peut s'agir de centres d'information avec ou sans zones d'exposition séparées. Toutefois, il pourrait également s'agir d'éléments en plein air de conception nouvelle qui servent à la fois à l'orientation et à l'information des visiteurs. Pour ces deux sujets, de premières études et des projets pilotes sont en cours parmi les membres des Itinéraires mégalithiques.

Les institutions membres sont des musées, des organisations touristiques, des parcs géologiques, des ONG et des autorités régionales et locales. L'Itinéraire culturel est géré par une association à but non lucratif.

3. Corps de l'Évaluation

3.1 Thème de l'Itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'Itinéraire

Le thème de l'Itinéraire est la culture mégalithique qui est encore visible dans ses monuments et son architecture, principalement construits entre 5000 et 2000 avant J.-C., et que l'on trouve dans toute l'Europe. L'illustration du thème ne se réduit toutefois pas aux monuments de pierre, mais couvre leur interprétation, leur environnement et leur héritage, dont témoignent une multitude de légendes et de mythes.

3.1.2 Contexte historique et culturel

Les grandes pierres - littéralement méga-liths en grec ancien - étaient largement utilisées par les populations préhistoriques pour la construction de monuments, de lieux de sépulture et de sanctuaires. Elles appartiennent à la période néolithique (5000 avant J.-C. à 2000 avant J.-C.) et représentent la plus ancienne architecture qui subsiste en Europe. De nombreux styles régionaux peuvent être observés, mais dans toutes les régions, les matériaux de construction ont été soigneusement choisis et une attention particulière a été accordée à la couleur et à la texture des pierres. Les dolmens avec leurs grandes pierres de couronnement, les cromlechs de pierre, les menhirs et les milliers de tombes à couloir avec une ou plusieurs chambres centrales contenant de riches dépôts de poteries décorées, d'armes de chasse, de bijoux corporels, etc. sont aujourd'hui considérés comme les plus importants héritages et documents d'une époque où, pour la première fois en Europe, le mode de vie sédentaire s'est établi et où de petites structures territoriales se sont développées. Outre les tombes et les menhirs, la tradition mégalithique comprend également des alignements, des cercles et des rectangles.

En raison de leur histoire d'origine unique, les monuments mégalithiques symbolisent donc l'origine des systèmes de peuplement, y compris les changements sociaux, économiques et technologiques fondamentaux ainsi que les réalisations et les compétences collectives et individuelles, qui sont considérés comme les bases de la civilisation contemporaine. Dans ce contexte, l'établissement de l'agriculture et de l'élevage, c'est-à-dire le passage d'un mode de vie adaptatif à un mode de vie productif, revêt une importance historique décisive. C'est la première fois en Europe que des interventions à grande échelle et irréversibles ont eu lieu dans la nature.

Ce lien fort entre des monuments millénaires, qui sont encore préservés et visibles aujourd'hui, les fondements de l'histoire du peuplement et les premiers impacts qui ont façonné le paysage naturel environnant est typique des racines communes de l'histoire de l'Europe. Elle s'applique à la majorité des pays européens.

La construction de mégalithes était une pratique courante, basée sur une vision du monde commune et des croyances partagées, et sur une unité de foi et de culte entre tous les membres d'une même communauté. Plus tard, non seulement au cours de l'histoire, mais aussi de nos jours, ces constructions sont restées des éléments de construction de l'identité d'une grande importance pour les populations locales qui héritent de ce patrimoine culturel préhistorique dans différentes parties de l'Europe.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

Le thème représente les racines européennes communes : une culture européenne commune indépendante des frontières actuelles avec des similitudes de croyances, de vision du monde et de stades de développement. Ainsi, l'Itinéraire, présent dans neuf pays européens, représente les valeurs européennes. Il illustre l'histoire, le patrimoine et la mémoire de l'Europe. Il

encourage ainsi le dialogue interculturel, l'échange et l'enrichissement mutuels à travers le continent européen et peut-être même au-delà.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Les recherches sur la culture mégalithique ont commencé au XVII^e siècle avec les premières fouilles apportant des résultats concrets. Au cours des XIX^e et XX^e siècles, un grand nombre de fouilles ont eu lieu dans toute l'Europe et ont donné lieu à des documents et des publications scientifiques. Le projet de recherche international « Monumentalité précoce et différenciation sociale en Europe du Nord », qui a débuté en 2009, a donné de nouveaux résultats étonnants. Les scientifiques qui ont travaillé sur ce projet ont participé à la fondation de l'Association des Itinéraires mégalithiques (ci-après « les Itinéraires Mégalithiques ») qui a introduit l'itinéraire européen de la culture mégalithique et en est l'organisation de soutien.

Ainsi, dès le début, les chercheurs scientifiques jouent un rôle important dans les Itinéraires mégalithiques. Aujourd'hui, le conseil scientifique consultatif se penche sur la coopération en matière de recherche. Parmi les quinze membres du conseil figurent des archéologues, des géologues, un astronome et un folkloriste. Ils viennent du Danemark, d'Allemagne, d'Espagne, de Suède, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. L'Association elle-même comprend également des membres qui sont engagés dans la recherche (musées, autorités responsables de la préservation des monuments). Pour les années 2018 – 2020, le rapport d'évaluation de l'Association recense treize projets de coopération en matière de recherche et de développement dans six pays européens dans la plupart desquels des membres des Itinéraires mégalithiques étaient ou sont impliqués.

Lors de l'assemblée générale annuelle des Itinéraires mégalithiques en mars 2021, des représentants de l'administration culturelle turque sont invités à discuter de l'adhésion des associations mégalithiques turques. Le complexe mégalithique « Göbekli Tepe » en Anatolie (aujourd'hui site du patrimoine mondial), découvert en 1963, présente un intérêt particulier. Il confirme la thèse selon laquelle, dans cette partie du monde aussi, la construction de mégalithes et le début de la sédentarité vont de pair.

En mai 2021 (initialement prévu pour mai 2020), la conférence d'ouverture d'un nouveau projet de recherche international intitulé « Tumuli et mégalithes en Eurasie » est prévue au Portugal. Les membres des Itinéraires mégalithiques participent à ce projet.

Le Portugal prépare également le projet « MegaLOD » qui vise à développer de nouvelles techniques de documentation tridimensionnelle pour l'enregistrement de toutes les structures mégalithiques européennes. Dans ce cadre, les Itinéraires mégalithiques ont un siège au conseil scientifique consultatif.

La plupart des membres des Itinéraires mégalithiques sont eux-mêmes des scientifiques. Outre les archéologues, il y a des historiens de l'art, des astronomes, des géologues et des experts en sciences religieuses et folkloriques. Il existe de bons, voire d'excellents contacts au sein des différentes disciplines. L'implication des scientifiques dans des projets individuels dans le domaine de la recherche et de l'éducation constitue la base du réseau interdisciplinaire des membres des Itinéraires mégalithiques.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens

Les Itinéraires mégalithiques ont été fondés sur la base même de la mise en valeur de la culture mégalithique en tant qu'élément du fondement de la civilisation et de la culture européennes et facteur exceptionnel du développement de l'histoire européenne. La culture mégalithique, qui est toujours visible dans environ 35 000 sites individuels à travers l'Europe, fait l'objet d'une grande attention. Cela donne à de nombreuses municipalités et régions la possibilité de s'occuper de cette partie du patrimoine culturel européen. Même dans les endroits où ces monuments n'existent plus, des reconstructions, des présentations muséales ou des représentations symboliques sont utilisées pour rappeler aux gens la grande importance de la culture locale, des origines de l'histoire et de la création d'une identité locale. Dans certaines de ces municipalités, ces représentations symboliques sont même devenues partie intégrante des armoiries officielles.

Les membres des Itinéraires mégalithiques issus de neuf États européens sont des régions, des autorités locales, des agences gouvernementales de protection des monuments, des Géoparcs, des musées, des agences de tourisme et des ONG. Tous promeuvent des activités de mise en valeur de la mémoire et de l'histoire du patrimoine mégalithique. La majorité des activités sont entreprises unilatéralement ou dans le cadre d'un itinéraire local. Les activités comprennent l'interprétation sur le terrain, écrite ou orale, les publications, le matériel de communication touristique, les visites guidées, les ateliers, les sites web, etc.

La Journée européenne de la culture mégalithique, qui a lieu chaque année le dernier dimanche d'avril, est l'événement qui relie la plupart des membres des Itinéraires mégalithiques. Cette journée est marquée par des manifestations publiques sur un thème et des lieux qui changent tous les ans. Les thèmes étaient en 2017 « Pierres en mouvement », en 2018 « Tours de randonnée », en 2019 « Groupes de travail volontaires » et en 2020 « L'origine des pierres ».

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Le sujet de la culture mégalithique est l'un des rares sujets sur la préhistoire également traité dans l'enseignement général à l'école. Par conséquent, la visite des musées et des sites qui représentent ce sujet fait partie du répertoire standard de ces écoles. L'approche de ce thème est multiperspective : d'une part, il relève du domaine de l'enseignement de l'histoire, d'autre part, la visite des musées et des monuments doit également transmettre des contenus d'histoire locale. Ces visites sont organisées individuellement par les membres des Itinéraires mégalithiques. Certains des musées membres offrent un large éventail de possibilités aux écoles, aux groupes de jeunes visiteurs et aux familles pour en apprendre davantage sur les monuments et cette importante époque préhistorique de l'histoire européenne. À l'heure actuelle, on ne dispose pas de chiffres précis sur la mesure dans laquelle les jeunes, en particulier les écoles, utilisent ces services. Selon la taille et la spécialisation du centre, ces chiffres varient de plusieurs centaines à plusieurs dizaines de milliers de jeunes visiteurs individuels. Le centre Hunebedcentrum de Borger, qui attire depuis plus de dix ans près de 100 000 visiteurs par an, dont plus de deux tiers de jeunes, est en tête.

Les membres organisent également des excursions dans le cadre de programmes nationaux ou internationaux d'échanges de jeunes. Le grand avantage des sites mégalithiques est qu'ils sont généralement accessibles sans aucune restriction.

En 2019, le centre archéologique et écologique Albersdorf dans le Schleswig-Holstein/Allemagne, membre des Itinéraires mégalithiques, a organisé un camp international de travail pour

les jeunes avec des participants d'Italie, de Turquie, d'Ukraine, de Russie, de Chine et d'Allemagne.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

À l'occasion de la Journée européenne de la culture mégalithique en 2016 à Jeggen/Allemagne, le tombeau mégalithique faisait partie d'un projet artistique de Land Art. En collaboration avec l'artiste Reinhard Dasenbrock, la valeur du patrimoine culturel en dialogue avec les formes artistiques contemporaines de représentations a été exprimée. La pratique culturelle contemporaine comprend également des expositions de photos, par exemple celle de l'artiste photographe Hermann Pentermann d'Osnabrück avec l'exposition « Pittoresk » de janvier 2018 à janvier 2019.

Cependant, les Itinéraires mégalithiques considèrent qu'il est souhaitable de donner la priorité à l'aspect original des structures mégalithiques qui n'ont pas été altérées par les productions artistiques modernes. À cette fin, la Journée européenne de la culture mégalithique (voir 3.2.2) est un bon instrument pour renforcer l'attrait des monuments mégalithiques.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Les Itinéraires mégalithiques sont spécialisés dans la médiation et l'offre touristique de sites en zone rurale où se trouvent la plupart des monuments mégalithiques. Toutes les activités s'engagent à respecter les principes du « tourisme à faible impact » et à s'abstenir de toute mesure irréversible affectant l'environnement naturel lors du développement d'opportunités touristiques. La priorité est accordée à l'utilisation des routes et des itinéraires existants ainsi qu'à la promotion d'une mobilité en accord avec la nature et les concepts sociaux actuels tels que la randonnée et le cyclisme.

Cette stratégie sert également à rendre justice, dans la mesure du possible, à l'authenticité et à l'originalité des monuments en tant que « messagers silencieux d'un passé lointain ». Dans ce contexte, la valeur particulière du paysage dans lequel les monuments sont situés est transmise aux visiteurs en tant que mémoire culturelle de l'humanité.

L'objectif des Itinéraires mégalithiques est d'attirer l'attention sur les monuments mégalithiques, jusqu'à présent moins attractifs aux yeux du public que ceux classés au patrimoine mondial. Ainsi, les Itinéraires mégalithiques visent à atteindre les objectifs suivants :

« 1. La richesse du paysage en matière de patrimoine culturel devient évidente et conduit à une plus grande sensibilité dans le traitement de l'environnement naturel et du patrimoine culturel.

2. Les hauts lieux touristiques ayant les effets négatifs d'un nombre de visiteurs difficilement gérable seront désengorgés.

3. La prise de conscience que les monuments mégalithiques ne sont pas un phénomène local, mais qu'ils sont répandus dans de grandes parties de l'Europe, conduit à de nouvelles formes de tourisme transfrontalier, qui s'engage à respecter les principes d'un tourisme écologiquement durable ».

Les membres des Itinéraires mégalithiques travaillent à la réalisation de ces objectifs. Jusqu'à présent, il n'existe que quelques exemples de partenariats réussis avec des voyageurs commerciaux qui proposent des visites guidées uniquement axées sur ce thème. Une autre offre

faite aux touristes par les Parcs naturels et les Géoparcs consiste en des visites guidées animées par des guides touristiques semi-professionnels ou des bénévoles.

Pour les visiteurs qui explorent la nature par leurs propres moyens, les Itinéraires mégalithiques travaillent au développement d'outils de guidage et d'information innovants basés sur le numérique qui peuvent être utilisés tant par des visiteurs individuels que par des groupes de visiteurs plus importants. Cela ouvre un nouvel espace d'infodivertissement. Ces outils innovants, en plus de l'amélioration des éléments de guidage traditionnels tels que les panneaux de signalisation et d'information, feront de la visite et de l'appréciation des monuments mégalithiques un élément précieux du tourisme paysager durable. Pour la commercialisation et la distribution de ces offres et outils, les membres des Itinéraires mégalithiques utilisent les musées et les offices de tourisme ou sont engagés dans le développement de nouveaux centres de visiteurs.

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

Les Itinéraires mégalithiques ont été créés en août 2012, à Falköping (Suède), en tant qu'organisation internationale à but non lucratif pour la promotion et la préservation de la culture mégalithique. Son statut juridique est celui d'une association à but non lucratif de droit allemand (eingetragener Verein, e.V.) inscrite au registre officiel des associations en Allemagne. Le siège de l'Association est à Osnabrück, la direction se trouve actuellement au Landesmuseum Natur und Mensch à Oldenburg/Allemagne. La nouvelle directrice des Itinéraires mégalithiques, la Dr Ursula Warnke, est la directrice du musée d'Oldenburg. Elle a le soutien du personnel et de l'infrastructure matérielle du musée. Il est fort probable que le Land de Basse-Saxe accorde un poste à mi-temps au secrétariat des Itinéraires mégalithiques.

L'Association a pour but d'explorer et de préserver les constructions mégalithiques dans les régions partenaires, de les porter à la connaissance du grand public et d'en faciliter l'accès. Conformément au concept de réseau international, l'Association soutient et développe :

- la conception du réseau,
- la valorisation touristique sensible des monuments mégalithiques,
- la qualification professionnelle et la formation continue de ses membres et de leur personnel,
- des mesures de renforcement de l'identité dans les régions partenaires,
- des événements culturels et des projets artistiques mettant en valeur la culture mégalithique,
- la publicité pour la culture mégalithique et le réseau dans les publications, les conférences, les rapports de presse, les salons, les médias, etc.,
- l'éducation des enfants, des jeunes et des adultes en fonction du sujet.

Les Itinéraires mégalithiques compte 36 membres : 3 personnes physiques, 8 musées, 10 autorités locales, régionales et nationales, 6 acteurs du tourisme, 8 ONG et 2 parcs naturels ou géoparcs. Le montant des cotisations des municipalités et des autorités locales dépend du nombre d'habitants et varie de 300 à 1000 euros par an. Les cotisations des autres institutions dépendent du nombre de leurs employés à plein temps et varient de 200 à 1000 euros, tandis que la cotisation annuelle des particuliers est de 20 euros. Des frais spécifiques peuvent être perçus pour des activités supplémentaires telles que des expositions, des excursions et autres.

L'Association dispose des organes suivants :

– L'assemblée générale - se réunit au moins une fois par an autour des tâches connues (par exemple, l'approbation des rapports annuels et d'audit, les élections, les cotisations des membres, les décisions sur les actions, etc.)

– Le conseil d'administration - composé d'un président, d'un vice-président, du rédacteur du procès-verbal et du trésorier, qui doivent tous être de nationalité différente. Ils sont élus par l'assemblée générale pour deux ans. Ils se réunissent au moins une fois par an et sont responsables du fonctionnement et du budget de l'Association,

– Le conseil scientifique consultatif - est composé d'au moins cinq membres ayant des compétences scientifiques. Les tâches du conseil consistent, outre à conseiller le conseil d'administration, à lancer des projets scientifiques, des recherches et des publications, à maintenir les contacts avec les experts. En pratique, les membres du conseil scientifique consultatif sont surtout des partenaires de membres individuels non scientifiques. Les scientifiques sont à la disposition de leurs partenaires, par exemple si des déclarations liées à un sujet doivent être scientifiquement justifiées dans le cadre d'une mesure de médiation prévue. Cet aspect est particulièrement important dans la coopération entre les experts du tourisme et les archéologues lorsque les experts du tourisme sont en charge du projet de médiation.

Outre ces organes, le conseil peut coopter des personnalités publiques à un conseil d'administration et, plus important encore, le conseil peut nommer un secrétaire pour la gestion du travail en cours et employer d'autres employés travaillant à temps plein ou à temps partiel.

Les statuts de l'Association (allemande) déterminent l'anglais comme langue de travail des Itinéraires mégalithiques.

Les objectifs des Itinéraires mégalithiques apparaissent de manière indirecte mais très claire dans les critères d'adhésion des nouveaux membres qui sont résumés sur le site des Itinéraires mégalithiques et qui sont les suivants :

« Les organisations ou les particuliers doivent...

- être impliqué d'une manière ou d'une autre dans les monuments mégalithiques, par exemple les musées, les universités, les organisations touristiques ou les instituts du patrimoine, les archéologues,
- représenter une région où un certain nombre de monuments mégalithiques sont encore sous leur forme originale - être disposé à participer à une activité annuelle commune qui sera précisée lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Itinéraires mégalithiques - être disposé à relier entre eux les monuments mégalithiques de sa région pour former un itinéraire accessible à la fois aux résidents locaux et aux touristes,
- soutenir la poursuite de la croissance et du perfectionnement du concept de réseau des Itinéraires mégalithiques et une valorisation touristique sensible à la préservation des monuments historiques.

Les organisations ou les particuliers devraient (remplir autant que possible)...

- prendre des mesures de construction de l'identité et encourager l'engagement volontaire,
- mettre l'accent de leur travail sur (comme) un enseignement lié à un sujet pour les enfants, les jeunes et les adultes,
- organiser des événements culturels et des projets artistiques qui mettent en valeur le caractère unique des tombes mégalithiques respectives et qui sont compatibles avec la préservation des monuments historiques,
- veiller à ce que la priorité des membres soit (devrait être) la publicité pour le réseau et les

tombes mégalithiques ainsi que l'information générale et le travail de lobbying concernant le sujet de la culture mégalithique dans toutes sortes de publications, conférences, rapports de presse, présence dans les foires commerciales et dans les nouveaux médias ».

3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et par type de membre

Les Itinéraires mégalithiques comptent actuellement 36 membres. Leur composition est la suivante :

- Le Danemark compte 4 membres, une autorité nationale, deux musées et une ONG ;
- La France compte deux membres, une autorité locale et une ONG (musée/site du patrimoine) ;
- L'Allemagne compte 16 membres, deux autorités régionales, trois autorités locales, cinq ONG, quatre acteurs du tourisme, un musée (d'État) et une personne physique ;
- L'Italie compte un membre, une autorité régionale (parc archéologique) ;
- Le Portugal a un membre, un géoparc ;
- L'Espagne compte 5 membres, deux collectivités locales, un musée, une université (centre de recherche) et une personne physique.
- La Suède compte 3 membres, une autorité locale et deux acteurs du tourisme ;
- Les Pays-Bas comptent deux membres, un musée et un géoparc ;
- le Royaume-Uni compte 2 membres, une ONG (musée) et une personne physique.

3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Le nombre de membres des Itinéraires mégalithiques est passé de 20 membres lors de la dernière évaluation à 36 membres aujourd'hui. Cette augmentation très significative au cours des trois dernières années témoigne de l'attractivité des Itinéraires mégalithiques et montre que les efforts de gestion du conseil d'administration des Itinéraires mégalithiques ont été des plus fructueux.

3.3.4 Stratégie pour l'extension du réseau dans les trois années à venir

Actuellement, 14 institutions sont en train d'adhérer au réseau ou sont potentiellement intéressées par une future adhésion. Parmi les parties intéressées figurent des institutions (principalement des musées) de cinq pays qui ne sont pas encore représentés parmi les membres des Itinéraires mégalithiques (Turquie, Liban, Pologne, Suisse et Belgique).

3.4 Outils de communication

3.4.1 État actuel des outils de communication développés par le réseau

Les Itinéraires mégalithiques utilisent une gamme d'outils de communication qui sont tous conçus selon une présentation uniforme. Tous les membres utilisent un panneau de signalisation « Membre des Itinéraires mégalithiques », une brochure et un certificat d'adhésion. Le site web des Itinéraires mégalithiques (www.megalithicroutes.eu) est très informatif et présente tous les membres du réseau. Les Itinéraires mégalithiques ont également un groupe sur Facebook avec 388 membres. Outre ces outils de communication utilisés par tous les membres, chaque membre publie son propre matériel d'information. Ce matériel de visibilité

est généralement publié dans la langue du pays du membre et en anglais. Il est diffusé dans les musées, les offices de tourisme et lors d'événements tels que la Journée européenne de la culture mégalithique. Cette Journée est organisée par les membres des Itinéraires mégalithiques depuis 2017 chaque année le dernier dimanche d'avril. Tout le matériel, à l'exception de publications très anciennes, utilise le logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » et le logo des Itinéraires mégalithiques.

Au cours des trois dernières années, des auteurs travaillant pour les membres des Itinéraires mégalithiques ont publié neuf articles scientifiques et six livres sur la culture mégalithique en néerlandais, anglais, allemand et italien. En outre, trois publications audiovisuelles ont été réalisées. Le sujet a également été couvert par des articles de presse et des publications d'auteurs n'ayant pas de lien direct avec un membre des Itinéraires mégalithiques.

3.4.2 Respect des lignes directrices pour l'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »

Le site web des Itinéraires mégalithiques et le matériel de communication publié par les Itinéraires mégalithiques sont pleinement conformes aux lignes directrices pour l'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ». En ce qui concerne le matériel publié par les membres, il semble qu'au moins le nouveau matériel soit conforme aux lignes directrices.

Sur la page Facebook « Megalithic Routes », les deux logos sont cependant absents. Ceci bien que le site soit « Le groupe (qui) sert de plate-forme pour les musées, les géoparcs, les scientifiques, les experts en tourisme et les individus qui s'intéressent à ce thème pour souligner l'importance exceptionnelle de la culture mégalithique pour l'histoire européenne et pour améliorer leur protection en tant que partie du patrimoine culturel commun ». Et les administrateurs sont membres des Itinéraires mégalithiques.

La communication entre les membres des Itinéraires mégalithiques repose sur des événements institutionnalisés tels que les assemblées générales ou la planification de la Journée européenne de la culture mégalithique, ou encore des réunions du conseil d'administration élargi ou la participation à des conférences. D'autres occasions se présentent, par exemple en relation à des demandes de mise à jour du site web ou des projets spécifiques tels qu'une publication actuellement prévue dans toute l'Allemagne à l'occasion de l'exposition « Stonehenge » en septembre 2021 au Westfälisches Landesmuseum, où les Itinéraires mégalithiques seront présentés à travers de nombreuses contributions individuelles.

4. Conclusions et recommandations

Les Itinéraires mégalithiques répondent à tous les critères du CM/Res (2013) 67. Le thème des Itinéraires mégalithiques couvre les racines européennes communes les plus anciennes. Il représente un patrimoine culturel et historique européen commun et offre une base solide pour les échanges culturels, éducatifs et scientifiques.

Le réseau, avec son conseil scientifique consultatif, est actif dans la recherche et le développement. Ses activités sont orientées vers la valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen. Les Itinéraires mégalithiques proposent des activités éducatives (telles que des visites guidées pour les écoles), des échanges entre jeunes Européens et favorisent dans une certaine mesure les activités culturelles et artistiques. Dans le domaine du tourisme culturel et du développement culturel durable, la présence et la visibilité des Itinéraires mégalithiques se sont améliorées. Le réseau des Itinéraires mégalithiques a le statut juridique d'une association et implique neuf États membres du Conseil de l'Europe. Il fonctionne selon un cadre conceptuel basé sur la recherche scientifique.

En ce qui concerne les recommandations de la dernière évaluation des Itinéraires mégalithiques dans le cycle d'évaluation 2016 - 2017, un certain nombre de ces recommandations ont été mises en œuvre. Depuis 2017, un programme scientifique spécifique comprenant des excursions est proposé au public en lien avec les assemblées générales annuelles. Des activités communes avec des bénévoles, en particulier des jeunes, sont organisées par les membres des Itinéraires mégalithiques pour présenter les monuments mégalithiques. Dans les musées, les bénévoles sont formés comme guides et aides de musée. En outre, des campagnes spéciales sont organisées par les membres qui impliquent des enfants et des jeunes. Les outils de communication sont « modernisés » en respectant les lignes directrices pour l'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ». La principale recommandation pour le réseau d'augmenter le nombre de membres a été mise en œuvre avec beaucoup de succès : le nombre de membres est passé de 19 à la fin de 2016 à 36 en juillet 2020.

Cependant, il est bien sûr encore possible d'améliorer les Itinéraires mégalithiques. Certaines des suggestions et idées avancées lors de la dernière évaluation doivent encore être mises en œuvre, par exemple l'idée d'impliquer les produits alimentaires et autres produits locaux, les programmes destinés aux habitants, l'élargissement du projet de classes en plein air, les ateliers et les concours destinés aux enfants et aux jeunes pour écrire des contes et des histoires et aux artistes et artisans locaux pour concevoir de nouveaux produits. La recommandation de stabiliser le budget de l'Association est toujours valable.

Le nouveau conseil d'administration des Itinéraires mégalithiques, élu fin octobre 2020, a pris, lors de sa première réunion le 24 novembre 2020, un certain nombre de décisions qui sont pleinement assorties aux recommandations. Le nouveau conseil comprend son rôle comme un conseil de travail et non comme un simple conseil de décision. Par conséquent, il a été décidé qu'un membre sera responsable du tourisme, un membre du marketing, un membre de l'archéologie et un membre des réseaux sociaux. Une réunion est prévue tous les un ou deux mois. Le conseil d'administration souhaite en outre mettre à jour et simplifier le site web de manière à ce que chaque membre puisse apporter directement sa contribution et revoir et réviser les statuts de l'Association en introduisant le nouveau nom de l'Association « Itinéraires mégalithiques ». Le conseil scientifique consultatif qui, à l'avenir, devrait se réunir en parallèle à l'assemblée générale, aura pour tâche de convenir d'une définition de la culture mégalithique. Une carte de l'Europe est prévue, montrant tous les membres des Itinéraires mégalithiques et ses sites. Des liens plus étroits et des échanges d'expériences seront recherchés avec l'Itinéraire des Chemins de l'art rupestre préhistorique (certains membres appartiennent aux deux Itinéraires). Le recrutement de nouveaux membres restera une priorité, des efforts particuliers seront faits pour convaincre des sites du patrimoine mondial comme Stonehenge et Göbekli Tepe de rejoindre les Itinéraires mégalithiques. L'un des principaux objectifs et la vision pour l'avenir des Itinéraires mégalithiques est de devenir un site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

CRITÈRES		Recommandations de l'évaluation précédente 2016-2017	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations de l'évaluation actuelle 2020-2021
			OUI	NON	
I. Thème de l'itinéraire culturel		-----			Liens plus étroits avec l'itinéraire des Chemins de l'art rupestre préhistorique ; efforts pour devenir patrimoine mondial, « Itinéraires mégalithiques » comme nouveau nom de l'Association
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Organisation chaque année d'une conférence publique scientifique/touristique couvrant le tourisme de la Route et les sciences connexes	x		Intensification de la coopération avec le Conseil consultatif scientifique et au sein de celui-ci, efforts pour s'entendre sur une définition de la culture mégalithique
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	Ateliers et concours pour écrire des contes et des histoires		x	-----
	Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Activités communes avec les jeunes volontaires ; intégration dans les programmes d'échanges européens	x		-----
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	Concours destinés aux artistes et artisans pour la conception de nouveaux produits		x	
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Impliquer les produits alimentaires et autres produits locaux ; programmes pour les habitants		x	
	III. Réseau de l'itinéraire culturel	Augmenter le nombre de membres ; stabiliser le budget	x		Recrutement de nouveaux membres, en particulier pour

			les sites du patrimoine mondial
Outils de communication	Révision du matériel de marketing en respectant les lignes directrices pour l'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe », dessin d'une carte d'itinéraire international ; utilisation de la marque « Route Mégalithique » comme marque générique, recherche de partenaires pour réaliser et financer des activités	x	Mise à jour et simplification du site web de manière à ce que chaque membre puisse ajouter directement ses contributions ; création d'une carte de l'Europe montrant tous les membres des Routes Mégalithiques et leurs sites

5. Liste des références

Tous les documents requis pour l'évaluation ont été dûment soumis par les Itinéraires mégalithiques, le formulaire de certification (56 pages), la grille d'auto-évaluation (7 pages) et la déclaration d'honneur. Ces documents ont été complétés comme requis par les statuts légaux du réseau, une liste actualisée des membres, les procès-verbaux des assemblées générales de 2017, 2018, 2019 et (pendant l'évaluation) 2020, des informations financières et un programme d'activités prévisionnel sur 3 ans.

6. Annexe 1 : Entretiens en ligne avec la direction et les membres du réseau

Pour me familiariser avec le sujet des Itinéraires mégalithiques, j'ai échangé plusieurs courriels et eu plusieurs conversations téléphoniques avec M. Bodo Zehm (0049 5 413 234 433 ; zehm@os-nabrueck.de), initiateur et gestionnaire du réseau jusqu'en juillet 2020.

Aux membres suivants du conseil scientifique

Timothy Darwin, archéologue, Royaume-Uni, 0044 1 202 965 536, tdarvill@bournemouth.ac.uk ;
Andreas Haenel, astronome, Allemagne, 0049 1 769 648 484, ahaenel@uos.de ;
Claudia Liebers, folkloriste, Allemagne, 0049 22 412 014 373, claudia.Liebers@posteo.de ;
Sven Illum Hansen, archéologue, Danemark, svillum@gmail.com ;
Angel Belmonte Ribas, géologue, Espagne, 0034 974 518 024, anchelbr@unizar.es ;
Javier Rey, archéologue, Espagne, gerencia@sobrarbe.com ;
Tony Axelsson, archéologue, Suède, 0046 511 126 055, tony.axelsson@gu.se ;

Un questionnaire a été envoyé par courrier électronique les 9 et 11 octobre 2020 avec les questions suivantes :

Comment voyez-vous les tâches du conseil consultatif scientifique ?

Le conseil se réunit-il régulièrement ? Si oui, à quelle fréquence ?

Êtes-vous en contact régulier avec les membres et/ou le conseil d'administration de la Route mégalithique ?

Votre avis scientifique est-il sollicité par les membres de la Route mégalithique ?

Quels avantages voyez-vous dans la Route mégalithique pour la recherche et la diffusion des connaissances sur la culture mégalithique ?

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans la Route mégalithique (RM) ?

Aux membres suivants des Itinéraires mégalithiques :

Thorsten Karlen, Office du tourisme de Landskrona Suède, 0046 709 932 020, thorsten.karlen@landskrona.se ;

Harrie Wolters, Musée Hunebedcenter Borger, Pays-Bas, 0031 599236374, hwolters@hunebedcentrum.nl ;

Rosalind Le Quesne, Society of Jersey, UK, 0044 1534758314, underground.hello@gmail.com ;

Gianfranco Zidda, Site mégalithique St.-Martin-de-Corléans, Aoste, Italie, 0039 3346968981, g.zidda@regione.vda.it ;

Un questionnaire a été envoyé le 11 octobre 2020 avec les questions suivantes :

Quels sont les avantages pour votre institution d'être membre de la RM ?

Comment coopérez-vous avec les autres membres ?

Informez-vous régulièrement le conseil d'administration/le secrétariat des mesures prises pour la RM ?

Votre institution utilise-t-elle le logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » sur ses publications, son site web, etc. en tenant compte des lignes directrices pour l'utilisation du logo par le Conseil de l'Europe de novembre 2019 ?

Comment votre institution coopère-t-elle avec le conseil scientifique consultatif de la RM ? Demande-t-elle l'avis des membres du conseil ?

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans la RM ?

Le 17 et le 18 novembre 2020, des entretiens téléphoniques approfondis ont eu lieu avec Mme Ursula Warnke (0049 44140570301, u.warnke@landesmuseum-ol.de), la nouvelle directrice des Itinéraires mégalithiques, et avec le Dr Rüdiger Kelm (00494853213652, aoeza@gmx.de), son nouveau président.

7. Annexe 2 : Liste de contrôle de l'évaluation de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPERT						
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)	
3.1 THÈME	1	Le thème de l'Itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1			
	2	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1			
	3	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1			
	4	Le thème de l'Itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1			
	5	Le thème a-t-il été étudié/développé par des universitaires/experts de différentes régions d'Europe ?	1			
3.2 CHAMPS D' ACTIONS PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'Itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs/thèmes culturels européens ?	1		
		7	L'Itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1		
		8	L'Itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1		
		9	L'Itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1		
		10	L'Itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1		
		11	L'Itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1		
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1		

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau théorique ?	1		
	14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau pratique ?	1		
	15	Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1		
	16	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1		
	17	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ?	1		
	18	Les activités de l'Itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1		
	19	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1		
	20	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?	1		
	21	Les activités de l'Itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?	1		
	22	Les activités de l'Itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1		
	23	Les activités de l'Itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1		
	24	Les activités de l'Itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention culturelle européenne, Convention de Faro, Convention européenne du paysage, Convention du patrimoine mondial...) ?	1		

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		
	26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1		
	27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1		
	28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
	29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1		
	30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1		Dans une certaine mesure, en fonction de l'engagement des membres individuels
	31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
3.2.4 Pratiques contemporaines de la culture et des arts	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1		
	33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1		
	34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1		
	35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1		Surtout les nouveaux projets de visibilité et de communication

		36	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1		
		37	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1		
		38	Les activités culturelles de l'itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1		
		39	Les activités culturelles de l'itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1		
3.2.5	Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et/ou européenne ?	1		
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radio-diffusion et les réseaux sociaux ?	1		
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1		
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1		
		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1		
		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	1		
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1		
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1		
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1		Comme il s'agit d'un Itinéraire rectangulaire, la préparation et l'utilisation de ces outils dépendent

					avant tout de ses membres. Les membres qui gèrent un Itinéraire utilisent ces outils de différentes manières et dans une mesure différente.
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1	
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1	
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	1	
3.3 RÉSEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois États membres du Conseil de l'Europe ?	1	
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1	
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1	
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs États membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son/ses projet(s) ?	1	
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1	Oui, mais une meilleure situation financière est souhaitable.
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE...) ?	1	
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1	
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1	
		60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1	
		61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1	
		62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1	
		63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1	

3.4 OUTILS DE COMMUNICATION		64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les États membres du Conseil de l'Europe et/ou dans d'autres pays du monde ?	1	
		65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et/ou budgets d'activités) ?	1	
		66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1	
		67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1	
	Pour les Itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe	68	L'Itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1	
		70	L'Itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1	
		71	Le site est-il disponible en anglais et en français ?	1	Uniquement en anglais
		72	Le site est-il disponible dans d'autres langues ?	1	En néerlandais, allemand, danois et suédois
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1	Plusieurs membres le font, le réseau le fait seulement de manière limitée, l'amélioration est une priorité.
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'Itinéraire ?	1	
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1	
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	1	
77	Le titre « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.)	1	Sur les anciens supports de communication de certains membres, en particulier les nouveaux membres, le titre n'est peut-être pas encore présent, mais il le sera sur tous les nouveaux supports de communication.		
78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	1	Voir le point 77		
79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement...) ?	1	Voir le point 77		

	80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	1		
	81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?	1		Voir le point 77
SCORE			80	1	

Note : Veuillez insérer 1 pour chaque réponse positive et 0 pour une réponse négative. Voyez votre score total au bas de la colonne.

* Par exemple : arts visuels, arts de la scène, artisanat créatif, architecture, musique, littérature, poésie ou toute autre forme d'expression culturelle.

** Notamment en termes d'instruction pour les jeunes Européens dans les domaines concernés.

*** Que ces domaines comprennent les arts visuels, les arts de la scène, l'artisanat créatif, l'architecture, la musique, la littérature ou tout autre domaine.